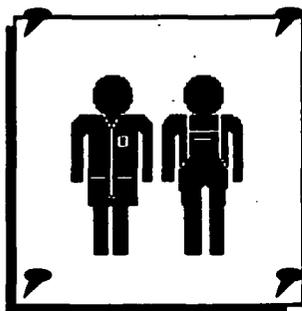


LES DIFFICULTÉS DE L'EMPLOI DANS LES TRANSPORTS

Marie Françoise Hébert
Maurice Girault



**Le transport crée
des emplois...**

Deux rapports, celui de la Commission des Comptes des Transports de la Nation (CCTN) et celui de la Commission Sociale du Comité National des Transports, publiés au mois de juin, permettent de faire le point sur quelques aspects de l'emploi dans les transports, qui à certains égards éclairent les événements récents intervenus dans le transport routier de marchandises (TRM). Nous reprenons notamment les éclairages de F. Favre sur les données sociales et le marché du travail (chapitre 11 du rapport de la CCTN), en traitant dans ce premier article de la situation du chômage et de la démographie des entreprises. Dans le prochain n° des Notes de Synthèse un autre article portera sur les conditions de travail et les salaires dans les transports.

Depuis de nombreuses années, le secteur des transports crée des emplois malgré les diminutions d'effectifs de la S.N.C.F. et du transport maritime. On compte près de 10% de nouveaux emplois en un an, mais presque autant de sorties des effectifs du secteur. D'où un chômage important: 66 000 demandeurs d'emploi fin 1991, 44 000 chômeurs indemnisés en 1990. Le marché du travail devient moins favorable dans le secteur et reste marqué globalement par des emplois peu qualifiés.

Ces différents éléments peuvent être mis en relation avec la démographie de la population des entreprises de transport : celles-ci sont de plus en plus nombreuses, le taux de créations est supérieur à 12 -14% par an, le taux de défaillances s'élevant de 2 à 3% entre 1989 et 1991.

Nombre de demandeurs d'emploi dans les transports
(en milliers)

	1987	1989	1990	1991
Transports ferroviaires	3,1	2,5	2,3	2,3
Transports routiers	36,5	37,0	41,3	46,7
dont :				
* TRM	22,1	22,4	25,1	28,4
* Aut. transp. routiers	14,3	14,5	16,2	18,3
Navigation intérieure	0,8	0,6	0,7	0,8
Maritime	3,8	3,0	2,9	3,0
Aérien	2,0	1,9	2,2	3,1
Auxiliaires	6,9	7,4	8,4	10,6
Total transports	53,0	52,4	57,8	66,4

Source: ministère du Travail

**... mais le chômage
s'aggrave**

On assiste depuis 1990 à une augmentation sensible du nombre de demandeurs d'emploi dans le secteur des transports, qui passent de 52 000 en 1989 à 66 000 en 1991, soit une augmentation de 26,9 % en 2 ans, contre 9,1% dans l'ensemble de l'économie.

Les plus nombreux d'entre eux viennent des transports routiers qui comptent à eux seuls 37 000 demandeurs d'emploi en 1989, et près de 47 000 en 1991. Dans le transport routier de marchandises, ces chiffres dépassent respectivement 22 000 et 28 000; en transport routier et urbain de voyageurs, les demandeurs d'emplois sont également nombreux. L'augmentation relative du nombre de chômeurs est encore plus forte chez les auxiliaires.

SOCIAL

Le nombre de demandeurs d'emploi peut être rapporté à l'emploi total dans les branches transports. Le taux de chômage ainsi calculé, diminue de 1987 à 1989 pour ne représenter que 5,3% des emplois, puis, il augmente fortement en 1990 et 1991 pour atteindre 6,5% (contre 8,7% dans l'ensemble de l'économie). Ce taux est de 17% en transport maritime et proche de 10% en transport routier de marchandises et dans la navigation fluviale en 1991. Il est plus faible dans les transports routiers et urbains de voyageurs, et surtout dans le ferroviaire (2%) et l'aérien (5%, en forte progression). La situation est ainsi très contrastée entre les secteurs protégés des entreprises publiques et les secteurs exposés: routier, maritime, fluvial.

Taux de demandeurs d'emploi

	87	88	89	90	91
Transports ferroviaires	1,4%	1,3%	1,2%	1,1%	1,1%
Transports routiers	7,4%	7,2%	7,1%	7,7%	8,4%
dont :					
* transports routiers de march.	9,0%	8,5%	8,2%	8,8%	9,6%
* transports routiers et urbains (voy.)	6,9%	6,9%	6,9%	7,5%	8,3%
Navigation intérieure	10,5%	10,1%	8,9%	9,4%	10,2%
Maritime	18,1%	18,3%	16,7%	16,2%	17,0%
Aérien	3,5%	3,2%	3,0%	3,4%	4,6%
Auxiliaires	3,6%	3,6%	3,6%	4,0%	5,0%
Total transports	5,5%	5,4%	5,3%	5,8%	6,5%

Source: ministère du Travail

Augmentation du nombre de chômeurs indemnisés

Le nombre des chômeurs indemnisés augmente nettement d'après les données de l'UNEDIC. On compte 44 000 nouveaux chômeurs indemnisés en 1990, contre 39 000 chômeurs cessant d'être indemnisés. On constate donc un excédent croissant des entrées sur les sorties de 5 089, alors qu'il n'était que de 2 947 en 1989.

Nombre de chômeurs indemnisés
(du 1^{er} janvier au 31 décembre 1990)

Activités	Salariés	Total des	(b) / (a) en %	Total des sorties
	affiliés à l'UNEDIC (a)	entrées (b)		
Transports ferroviaires (hors SNCF)	915	137	15,0	172
Transports routiers et urbains	353 902	28 741	8,1	25 050
Navigation intérieure	2 080	368	17,7	428
Transports aériens	28 975	1 886	6,5	1 622
Aux. de transport et ag. de voyages	135 994	12 532	9,2	11 293
Total	521 866	43 664	8,4	38 565
Toutes activités UNEDIC	13 853 500	1 424 137	10,3	1 313 492

Source: UNEDIC

Toutefois, le pourcentage de nouveaux chômeurs indemnisés apparaît moins élevé dans les transports (hors entreprises publiques) que dans le reste de l'économie (8,4% contre 10,3%). Comme pour toutes les activités couvertes par l'UNEDIC, les plus forts pourcentages de chômeurs indemnisés dans les transports se situent dans la tranche d'âge des 20 à 25 ans, sauf pour les transports routiers où les plus touchés sont ceux entre 25 et 30 ans.

Le chômage partiel s'aggrave en 1991 pour retrouver ses niveaux de 1984-85

Le ministère du Travail publie le nombre de journées indemnisables au titre du chômage partiel. Ces données montrent une augmentation très forte dans les transports (+370%) de 1990 à 1991 (21 000 à 79 000 journées indemnisables) qui nous ramène au niveau élevé des années 1982 à 1985. Cet accroissement est tout à fait comparable à celui de l'ensemble de l'économie (+300%) et est particulièrement marqué pour les transports routiers et les auxiliaires de transport.

Chômage partiel



10% de nouveaux emplois en 1989 dans les entreprises de transport, et presque autant de sorties

Les nouveaux emplois dans les transports correspondent à des mouvements entre la vie active et l'inactivité et à des changements de secteurs d'activité.

Le rapport de la CCTN indique que 105 000 personnes ont trouvé un emploi dans les transports en un an (mars 1988 à mars 1989) :

- 52 000 viennent d'autres secteurs,
- 33 000 étaient chômeurs,
- 7 000 des inactifs,
- 13 000 viennent du service militaire et de l'éducation nationale.

De ces 105 000 personnes il faut en déduire 15 000 classées dans un autre secteur mais dans le même établissement, ce qui ramène le total des entrées dans les transports en 1988 à 90 000.

Pendant la même période 90 000 personnes ont cessé de travailler dans le secteur des transports :

- 35 000 vont dans d'autres secteurs,
- 24 000 sont chômeurs,
- 6 000 deviennent inactifs,
- 18 000 sont retraités,
- 3 000 retournent à l'éducation nationale ou font leur service national,
- 4 000 décèdent ou deviennent invalides.

De ces 90 000 il faut en soustraire 10 000 ayant quitté le secteur sans changer d'entreprise; ceci modifie le nombre des sorties dont le total hors changement

d'établissement est de 80 000 personnes. Le taux de mobilité - estimé en rapportant la moyenne des entrées et sorties à la population active salariée - est proche de 10% en 1989 pour l'ensemble des transports, mais il est de 15% pour le transport routier de marchandises, contre seulement 2% pour le transport ferroviaire.

Démographie des entreprises

Il est intéressant de rapprocher la démographie de la population des entreprises de transport des mouvements qui affectent l'emploi : on retrouve un même taux de création de plus de 10% et des taux de sorties ou de disparition qui sont aussi équivalents.

10 000 créations d'entreprises de transport en 1991

Le nombre de créations d'entreprises culmine en 1989 (à 10 962), se stabilise en 1990 et diminue en 1991 (9 891). Le taux de création d'entreprises dans le secteur transports tourne autour de 14% de 1987 à 1990, mais descend à 12% en 1991.

En 1991, le taux de naissances est de 13% chez les transporteurs routiers et taxis (après 16% en 1989), 18% chez les transporteurs maritimes et les auxiliaires, 27% chez les transporteurs aériens, mais seulement 2 à 3% dans les services annexes et la navigation fluviale.

Près de 2 500 défaillances en 1991

Les défaillances augmentent fortement: elles triplent presque de 1987 à 1991. Plus de 88% d'entre elles touchent les transports routiers et les taxis, plus de 8% les auxiliaires de transport et agences de voyages. Le niveau record de 1991 représente 3% des entreprises du secteur, au lieu de 1,2% en 1987.

L'ensemble des disparitions (notion plus large que les simples défaillances) sont dénombrées en déduisant l'accroissement de la population du nombre de créations. Le nombre d'entreprises de transport n'est pas connu très précisément. A partir des décomptes du fichier SIRENE de janvier 1987 à janvier 1990, on peut estimer que la population totale est en croissance ralentie.

Environ 10 000 disparitions en 1990

Les disparitions sont ainsi estimées à 8 000 en 1987, 9 800 à 10 000 en 1988-89, et 10 200 en 1990. Pendant la même période, les disparitions de transporteurs routiers et de taxis passent de 6 800 en 1987 à 9 100 en 1990, soit une augmentation de 33%. Ces disparitions incluent des cessations d'activité des artisans qui partent à la retraite; mais elles concernent probablement le plus souvent de petites entreprises non viables financièrement, cessant leur activité sans "faillite", dont la durée d'existence n'est que de quelques années.

Ce premier article a fait le point sur l'aggravation du chômage dans les transports et sur le constat de taux d'entrées-sorties - de plus de 10% par an - analogues pour les effectifs du secteur et pour la population des entreprises.

Le prochain article annoncé poursuivra l'analyse de la situation de l'emploi dans le secteur, en décrivant un marché du travail défavorable, le faible nombre d'emplois qualifiés, une grande dispersion des salaires et un secteur "à risques" concernant les accidents du travail. ■